

La Journée des Pénalistes - millésime 2026

Avocats : la liberté de parole en tension

Description de la journée	
Titre	Avocats : la liberté de parole en tension
Date/lieu/heures	16 octobre 2026, EDARA à Lyon, 9h30 - 18h
Description	Garantie élémentaire du procès équitable en ce qu'il est le support nécessaire de l'exercice des droits de la défense, le principe de liberté de parole de l'avocat se voit aujourd'hui dangereusement remis en cause. L'inquiétante dégradation des relations avocats-magistrats et les poursuites disciplinaires désormais régulièrement sollicitées contre des avocats en raison de propos qu'ils ont tenu, en robe et en audience, traduisent une évolution délétère vers un système où l'on n'accepterait plus l'avocat que convenable et constructif, bannissant celui qui heurte, pique, dérange, bouscule, dénonce, combat, attaché qu'il est à la parrèsia chère à Démosthène, cette « <i>manière de dire la vérité qui fait fi des conventions et de la retenue que requièrent les bienséances</i> ». Cette parole libre, nous devons savoir farouchement la revendiquer et la défendre. Il nous faut pour cela maîtriser parfaitement le cadre juridique dans lequel nous évoluons autant que les outils nous permettant d'encoder procéduralement les griefs que nous formulons ; il nous faut savoir gérer notre propre tension autant que les incidents qui vont naître, que nous les subissions ou que nous les décidions. Tels sont le sens et l'ambition de ce colloque : nous réarmer pour l'audience.
Objectifs pédagogiques	• Savoir tout dire en maîtrisant le risque disciplinaire • Gérer l'incident d'audience subi/choisi • Maîtriser l'encodage procédural des incidents • Mieux gérer votre propre tension
Outils pédagogiques	• Tables rondes et échanges entre spécialistes • Echanges interactifs avec la salle • Support pédagogique
Inscription	Exclusivement sur le site de l'EDARA : https://www.edara.fr/liste-formations/fiche-formation/?id_evenement=8033

SAS l'Atelier de Pratique Pénale

05 rue Grignan, 13 006 MARSEILLE

Mail : contact@atelier-pratique-penale.fr

Président : Me Jean BOUDOT

Tél : 06.62.48.45.37

PROGRAMME		
Matinée : libres de tout dire		
Modérateur : invité d'honneur à définir ultérieurement		
heures	intervenants	Thèmes interventions
9h00	Accueil, propos introductifs	
9h20	Me Jean-Félix LUCIANI	Libres de tout dire... réflexions sur le fond <i>Distinguer l'argument ad hominem de l'attaque ad personnam</i>
10h00	Me Frédéric DOYEZ	Libres de tout dire... réflexions sur la forme <i>De la gravité impassible au coup de tonnerre</i>
10h40	Me Jean-Christophe BARRE	Libres de tout dire... le risque disciplinaire <i>L'état du droit</i>
11h20	Me Christophe BASS	Libres de tout dire... et savoir l'écrire <i>Encoder procéduralement la critique, la protestation, l'incident</i>
12h00	Echanges avec la salle puis déjeuner dans le patio	
Après-midi : gérer les tensions		
Modérateur : invité d'honneur à définir ultérieurement		
14h00	Emilie GIGNIER (EM Conseil)	Gérer sa propre tension
15h00	Me Patrice REVIRON	La tension entre les parties sous l'arbitrage du juge
15h40	Me Bruno REBSTOCK	La tension <i>en réaction</i> face aux juges
16h20	Me Jean-François CANIS	La tension <i>choisie</i> comme instrument de gestion du rapport de force
17h00	Propos conclusifs et échanges avec la salle	

SAS l'Atelier de Pratique Pénale

05 rue Grignan, 13 006 MARSEILLE

Mail : contact@atelier-pratique-penale.fr

Président : Me Jean BOUDOT

Tél : 06.62.48.45.37